



## Interprétation sens des conclusions tribunal administratif

-----  
Par mkelll

Bonsoir,

J'ai déposé un recours au Tribunal Administratif.

Le sens des conclusion sur sagace sont :  
" Annulation totale ou partielle "

Je ne comprends cette conclusion.  
Est-ce favorable pour moi ou à mon encontre ?

Actuellement le jugement est en cours de délibérer

Les juges suivent ils généralement les conclusions du rapporteur ?

Le délai afin de connaître la décision des juges est-il long ?

Merci pour votre aide

Bien cordialement